



Ville de Mortagne au Perche

Mortagne au Perche, le 15 septembre 2025

PRESSE ET AFFICHAGE

Prochain conseil municipal : Lundi 22 septembre 2025 à 19 h

Salle d'Audience de l'Ancien Tribunal

Ordre du jour

1. Désignation du Secrétaire de Séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du 30 juin 2025
3. Adoption de l'Ordre du Jour
4. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
5. Syndicat mixte pour la construction de la caserne de gendarmerie de Mortagne au Perche : convention de participation financière
6. Budget Annexe G. Bedez – Décision modificative n° 1
7. Retrait du groupement de commandes pour l'achat d'énergie coordonné par le TE61
8. Délibération portant création d'un poste permanent d'adjoint technique
9. Contrats d'assurance des risques statutaires 2027-2030
10. Reconduction du dispositif cantine à 1 euro



Ville de Mortagne au Perche

11. Convention de mise à disposition à titre gracieux des installations sportives à l'US Mortagne Formation pour la formation BPJEPS multi-activités
12. Repas des anciens – convention de fourniture des repas entre le Centre Hospitalier Marguerite de Lorraine et la commune de Mortagne au Perche
13. Rapport d'activités 2024 du Parc Naturel Régional du Perche
14. Décisions du maire
15. Questions diverses
16. Communications diverses

Le Maire, Virginie VALTIER

